

## INSCRIPTION AU SERVICE

## ET COMMANDE DES REPAS

Pour déterminer avec vous le planning de livraison le mieux adapté à vos besoins:

### ESP 15

9, av des Prades 15000 AURILLAC

Tel/Fax: 04 71 43 04 23 / 04 71 64 53 48

e-mail: esp.15@orange.fr

Du lundi au vendredi de 08h15 à 12h15 et  
le samedi de 09h00 à 12h00

## CONTACT ET INFORMATIONS

Communauté de communes

**CERE ET GOUL EN CARLADES**

Place du Carlades 15800 VIC SUR CERE

Services aux personnes - Jenny CARO

Tel/Fax: 04 71 47 89 04 / 04 71 47 89 01

e-mail: developpement2@carlades.fr

Avec le soutien



# Service de Portage de repas à domicile

Si vous éprouvez des difficultés pour confectionner vos repas, vous pouvez faire appel au *service de portage de repas* qui livrera suivant vos besoins *à votre domicile* un repas *équilibré*.



Consciente de l'importance de ce type de service dans le maintien à domicile, la Communauté de communes *Cère et Goul en Carlades* a contractualisé avec un professionnel afin de proposer à ses habitants un service de portage de repas à domicile sur l'ensemble de son territoire.

### Le fonctionnement du service - Ses engagements

- **Disponibilité:** 7 jours sur 7 toute l'année: des livraisons du lundi au samedi même les jours fériés. Pour des besoins ponctuels ou sur la période souhaitée par l'utilisateur, pour un ou plusieurs repas par semaine.
- **Relationnel:** Un professionnel, ESP 15, à votre disposition pour organiser le service au plus près de vos besoins, dans le respect de vos goûts et de vos habitudes alimentaires
- **Equilibre:** respect des régimes alimentaires susceptibles d'être prescrits par le médecin (sur présentation d'un certificat médical).
- **Qualité et sécurité:** respect des normes de qualité et d'hygiène. Livraison en véhicule frigorifique, dans des barquettes thermoscellées.
- **Tarifs identiques pour tous:** les tarifs sont identiques pour tous les usagers, quelle que soit la période de l'année ou les distances parcourues pour la livraison.

### Les conditions pour en bénéficier

- Résider sur l'une des 11 communes du territoire communautaire
- Être âgé(e) de plus de 65 ans ou handicapé ou en convalescence après une hospitalisation

### Aides financières possibles

- **Allocation Personnalisée d'Autonomie:** attribuée par le Conseil général aux personnes de 60 ans et plus, en situation de perte d'autonomie nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne (contact: CD15 au 04 71 46 20 20 - Service PCH-APA)
- **Mutuelles et Caisse de retraite:** suivant votre contrat

- **Si vous êtes imposable sur le revenu:** frais de livraison déductibles à hauteur de 50%

#### La formule DEJEUNER

Potage + Entrée + Plat principal (viande ou poisson, légumes)  
+ Fromage ou produit laitier + Dessert + Pain

Tarif: 10.85 € TTC\*

#### La formule JOURNEE

Formule DEJEUNER + Repas du soir: Plat principal (féculent  
et légumes) + Fromage ou produit laitier + Dessert + Pain

Tarif: 14.55 € TTC\*

#### La formule TRAITEUR ou RESTAURANT

Tarif: 12.15 à 12.40 € TTC\* (traiteur) ou 12.40 € TTC  
(restaurant)

\* dont frais de livraison de 2,70 € TTC

#### Conseils d'utilisation:

Repas prêts à être réchauffés au four micro-onde ou dans une casserole au bain marie.

Le repas se conserve jusqu'à 48h00 au réfrigérateur (température 2° à 4°).